

DECISION DU PRESIDENT N° DD_2024-025 Prise de délégation du Conseil Communautaire

- Vu les dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 8 juin 2020, rendue exécutoire le 10 juin 2020, chargeant le Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés de gré à gré sans formalité, en la forme simplifiée, en la forme négociée ou à procédure adaptée, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget
- Vu le règlement communautaire fixant les modalités de consultation de la commande publique pour les marchés à procédure adaptée (MAPA)
- Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires à la rémunération des prestations demandées

BESOINS DÉFINIS :

Rénovation des réseaux d'eaux usées à La Baconnière – Route de Laval :
Marchés publics de travaux

Type de marché :

Marchés publics de travaux à procédure adaptée ouverte.

Conditions d'appel et de mise en concurrence (Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique):

AAPC daté du 18/09/2024, parution :

- OUEST France Ile et Vilaine et Mayenne du 21/09/24
- La Centrale des Marchés
- Profil acheteur AWS : lernee.marches-publics.info

Date et heure limites de réception des offres : 21 octobre 2024 à 8h00

Motifs du choix de l'entreprise :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères définis dans le règlement de consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Valeur technique	60.0 %
<i>Méthodologie de phasage et d'organisation propre à ce chantier</i>	30.0 %
<i>2.2-Note d'analyse des contraintes du site</i>	30.0 %

Offres reçues :

6 Offres reçues dans les délais. 6 offres ont été analysées.

Notation des offres :

Classement des offres	N° de dépôt	Nom du candidat	Montant de l'offre H.T.	Note Prix	Note technique	NOTE GLOBALE
1	4	GT CANALISATIONS	284 098,50 €	40,00	60,00	100
2	3	CISE TP	357 550,00 €	31,78	60,00	91,78
3	6	TELEREP France	332 440,60 €	34,18	45,71	79,89
4	5	FTPB	378 011,76 €	30,06	34,19	64,35
5	1	SUBTERRA	319 481 ,20 €	35,57	22,86	58,43
6	2	OUEST RESEAU ASSAINISSEMENT	329 036,03 €	34,54	17,14	51,68

DECIDE :

Conformément à l'analyse des offres, est autorisée la passation, par le pouvoir adjudicateur, du marché de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées Route de Laval à La Baconnière avec l'entreprise GT CANALISATIONS, 16 rue Ernest-Sylvain Bollée – 72230 ARNAGE, pour un montant de 284 098 ,50 € HT.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire et figurera au recueil des décisions.

Fait à Ernée, le 05/11/2024
Le Président,
Gilles LIGOT.